

même manière, c.-à-d. comme le premier.

V. AT.

Avoir.

Ne pas prononcer *a'oir*.

1o. Ce verbe, comme tous ses autres confrères, est soumis aux lois de ses sujets : dans le royaume de la grammaire tous les sujets sont rois ! Donc, il ne faudra plus dire :

C'est moi qui a parlé ; c'est moi qui l'a dit : c'est moi qui a mangé la pomme, etc.

Il faut dire partout et toujours :

C'est moi qui ai....., puisqu'on dit *j'ai* (pour *je ai*) et non *j'a*. Réservez le son *a* pour la 2e personne du singulier :

C'est toi qui as....., ou la 3e personne du singulier :

C'est lui qui a.....,

2o. Ne dites pas :

Je m'ai trompé ; Je m'ai

fait mal (ou, *j'm'ai faite* mal ; *j'me su' faite* mal) ! J'm'avais trompé ; Si je suis malade c'est de m'*avoir* (encore moins *a'oir*) mouillé les pieds.

Dites :

Je me suis

dans les deux premiers exemples, m'*étais* dans le troisième, et m'*être* dans le quatrième.

3o. Faut-il dire :

Il y eut cent hommes tués, blessés, estropiés, etc., ou de tués ?

Voici la règle d'après Bescherelle : Quand le substantif précède l'adjectif ou le participe, il ne faut pas mettre la préposition *de*. Ainsi il faut dire :

Il y eut cent hommes tués, parce que le substantif *hommes* précède le participe *tués*.

Mais, quand le substantif est sous-entendu, ou qu'il est remplacé par le pronom *en*, il faut mettre